



## District de Maine et Loire de Football

# COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

### PROCES VERBAL N° 7 – SAISON 2021/2022

Réunion du :	24/11/2021
Présidence :	M. MERLET Xavier
Présent(s) :	M. BOURNEL Jean-Luc, M. CHERRUAULT Jean-Paul, M. COIFFARD Albert
Excusé(s) :	
Invité(s) :	
Assiste :	

#### 1. Article 9

La Commission remercie les 37 clubs, dont l'équipe première évolue en Première Division ou en Deuxième Division en Seniors, qui ont répondu au questionnaire au sujet de l'Article 9.

Elle procède à la vérification des éducateurs et du nombre de licenciés participant aux rencontres en Football d'Animation et dans les catégories U12 à U19.

Ces clubs recevront un courrier mentionnant leur situation au regard de l'Article 9 après validation par le Comité de Direction.

On déplore l'absence de réponse des clubs suivants :

- **D1** : ANGERS LAC DE MAINE – CHOLET FC 2020 – LONGUENEE EN ANJ FC – PELLOUAILLES CORZE
- **D2** : ANGERS SCA – BOURGNEUF STE CHRIST – CHAMPTOCE USSCA – CHATELAIS NYOISEAU – CORON OSTVC – ECOUFLANT AS – MAZE US – ST MARTIN AVIRE LOUV – ST MELAINE/AUBANCE – STE GEMMES/LOIRE O – VIVY NEUILLE 90 AS

*Prochaine réunion :*

☞ *Le mardi 21 décembre 2021 à 14 h 00 : constitution des groupes des Championnats U14, U15 et U17, numérotation, tirage des Coupes et Challenges.*

<b>Le Président</b>	<b>Le Secrétaire de Séance</b>
M. MERLET Xavier	M. COIFFARD Albert